Criminologie : le monde universitaire face à Bauer et Raufer

11/03/2012 à 16h10

Le Conseil National des Universités va t-il bientôt accueillir malgré l'avis unanime de ses représentants une nouvelle section de « Criminologie » ? Il ne reste plus qu'un bon mois à ses promoteurs pour y parvenir, avant une élection présidentielle qui risque de ruiner leurs efforts et leur stratégie et de rebattre les cartes dans ce domaine comme dans d'autres. Ce projet est en effet trop évidemment politisé pour sortir indemne du changement politique qui semble s'annoncer. Décryptage sans concession, documents à l'appui.

Apparition et montée en puissance politique d'Alain Bauer

A l'origine, on trouve le personnage d'Alain Bauer. L'ancien militant du parti socialiste, rocardien, a opéré un virage à 180 degrés à partir de la fin des années 1990. D'abord sans doute en relation avec des intérêts commerciaux puisqu'il avait fondé une société privée de conseil en sécurité (AB Associates) qui a beaucoup profité du lancement des Contrats Locaux de Sécurité après 1997. Ensuite sans doute pour ses ambitions universitaires. Car cet homme, qui publie des livres à tour de bras mais n'a jamais soutenu le moindre doctorat en sciences sociales ni réalisé la moindre recherche empirique, rêvait apparemment depuis longtemps du titre de « professeur de criminologie ». Il partage ce rêve avec son ami Xavier Raufer (de son vrai nom Christian de Bongain), ancien cadre du parti d'extrême droite Ordre Nouveau (il fut membre de son bureau national et candidat sous cette étiquette aux élections municipales à Paris en 1971) reconverti dans l'analyse des « nouvelles menaces » reliant sécurité intérieure et terrorisme international. En duo, les deux hommes ont d'abord développé

une importante stratégie éditoriale avec la complicité des Presses Universitaires de France, occupant le terrain par une avalanche de livres (notamment des « Que Sais-je ? »). C'était de fait un bel affichage que de signer des livres comme « criminologues » dans des collections universitaires. Mais une stratégie de communication ne donne pas un titre universitaire. Lorsque Xavier Raufer signait des interviews dans la presse et des tribunes dans Valeurs actuelles comme « professeur de criminologie à l'Université Paris 2 », il commettait en réalité une infraction au code pénal (Art. 433-17), celle d'usurpation de titre. L'intéressé l'a bien compris, qui finira par soutenir une thèse en 2007, mais en géographie. D'où l'intérêt d'une section de « criminologie » du CNU qui viendrait le qualifier pour concourir à l'obtention d'un poste titulaire dans l'enseignement supérieur. Mais la réputation de Raufer-Bongain n'est plus à faire et la chose sera difficile pour lui si la gauche revient au pouvoir. Alain Bauer le sait sans doute depuis longtemps et a choisi une voie plus directe.

Insécurité